



Mise en place de distributeurs de protections hygiéniques gratuites dans les bâtiments publics

Mme Imane Jbara-Sounni, Maire-adjointe déléguée aux Affaires sociales, à la Solidarité et à l'Égalité femmes-hommes, a souhaité permettre un accès aux protections hygiéniques dans le cadre de l'égalité femmes-hommes.

« Par cette action, la Ville souhaite contribuer à l'égalité femme-homme. Les serviettes hygiéniques sont, en effet, un besoin élémentaire d'hygiène. Le choix a été fait d'offrir, en libre-service, des serviettes hygiéniques de qualité à toutes les femmes quelle que soit leur situation sociale. Ces distributeurs permettent également d'éviter la stigmatisation des plus fragiles », souligne Imane Jbara-Sounni, Maire-Adjointe déléguée aux Affaires sociales, à la Solidarité et à l'Égalité femmes-hommes et Vice-présidente du Centre communal d'action sociale.

La Ville de Châteauroux est l'une des premières collectivités en France à déployer des distributeurs de protections hygiéniques féminines gratuites dans les sanitaires de bâtiments et parkings publics.

Le CCAS a engagé une démarche de lutte contre la précarité menstruelle pour les usagers du CCAS.

Contexte

Le rapport publié mardi 11 février 2020 par les députées Laëticia Romeiro Dias et Bénédicte Taurine sur les règles et le tabou qu'elles constituent encore dans notre société fait état de 1,7 million de femmes qui sont victimes de cette précarité menstruelle en France.

La précarité menstruelle est le manque d'accès, par manque de moyens matériels, à des protections hygiéniques en nombre suffisant pour avoir une hygiène décente.

En effet, les protections seront mises à disposition en libre-service dans les toilettes publiques afin d'en faciliter le recours.

Une demande à formuler à l'accueil ou en entretien pourrait être un réel frein. En effet plusieurs études démontrent le tabou qu'il existe encore autour des règles.

L'objectif de ce projet dans un premier état de faciliter l'accès aux protections menstruelles, les conditions de discrétion devront donc être réunies.

Objectifs

- Que ces produits d'hygiène intime soient considérés comme des produits d'hygiène élémentaire.
- Egalité homme-femme : le coût de ces produits est évalué à 2 000 € pour les femmes de la puberté à la ménopause.

Des distributeurs sont également installés dans les toilettes du CCAS, à l'attention des agents.

Zoom sur le CCAS

Ces protections sont destinées aux femmes fréquentant les différents services du CCAS afin de lutter contre la précarité menstruelle.

Nombre estimé à 750 femmes pour 2021.

- Les services Insertion-solidarité et Logement accueillent chaque année un nombre de personnes croissant, passant de 2 676 en 2010 à 6 305 en 2019.

Sur les 3 dernières années, la proportion de femmes accueillies est passée de 32 à 45 %. (de 1 768 en 2018 à 2 369 en 2019).

39 % des femmes accueillies sont chefs de familles monoparentales et 61 % sont des femmes isolées ou en couple sans enfant.

Elles sont majoritairement dépendantes des minimas sociaux et bénéficient pour la plupart de prestations familiales comme principales ressources.

- Le Foyer des Jeunes travailleurs quant à lui héberge chaque année environ 45 jeunes femmes en situation elles aussi de précarité car huit jeunes résidents sur 10 vivent en dessous du seuil de pauvreté. (Apprenties, jeunes salariées à temps partiel etc.)

- Le service de prévention spécialisée, qui apporte un soutien aux jeunes de 12 à 25 ans et aux familles, accompagne tous les ans une soixantaine de jeunes femmes, sans ressource pour la plupart, et pour beaucoup en rupture familiale.

Emplacements :

- Dans les sanitaires de bâtiments et parkings publics.
- Au total, 17 bâtiments publics et trois toilettes publiques répartis dans les quartiers de la ville.
- Dans les sanitaires destinés au personnel municipal.

Les produits :

- Serviettes hygiéniques en coton biologique.
- les distributeurs sont rechargés régulièrement.
- pas de tampons pour éviter les risques de choc toxique.

Au CCAS : serviettes hygiéniques et lingettes d'hygiène intime.

Bilan

Au CCAS : En 2020, le Service Insertion et Logement a mis en place une année test afin d'évaluer la pertinence du projet.

Nous aurons cependant un élément de comparaison avec l'année test 2020 durant laquelle 1 696 femmes ont été reçues et 420 protections utilisées, soit 1 pour 4 femmes reçues. Un affichage pourra être envisagé sur les portes des toilettes pour indiquer la possibilité d'y récupérer ces produits de première nécessité.

420 serviettes ont été utilisées par les femmes fréquentant le service, pour un coût de 70,55 €.

Si l'on considère les périodes de confinement où les habitants se sont moins rendus dans les services publics on peut estimer au double le nombre de personnes qui auraient pu en bénéficier.

Moyens mis en oeuvre

Au CCAS :

Produit	Coût unitaire	Total
1 500 serviettes	0,50 €	750 €
1 500 lingettes	0,25 €	375 €
6 distributeurs	100 €	600 €
1 agent d'accueil en charge de l'approvisionnement	720 €	720 €

Soit un montant de 2 445 €.

Le coût de 445 € est pris sur les fonds propres du CCAS.

Une subvention de 2 000 € est demandée au titre de la cohésion sociale.

Contact :

Virginie Iparraguirre, Responsable du service Insertion-solidarité au CCAS
virginie.iparraguirre@chateauroux-metropole.fr 02 54 34 87 65.